Mairie de Lagarde — Arrondissement de Gap

Du trente février an mil huit cent vingt-trois à neuf heure du matin

Acte de mariage de Pierre Antoine Thomas Riguier cultivateur

âgé de vingt-neuf ans, né à la garde département du var le vingt huit du mois de septembre an mil (8 Sullet Rot) domicilié à Lagarde département du var fils majeur de Bruno riguier propriétaire cultivateur domicilié à Lagarde département du var et de Marguerite Sabatier ménagère

Et de Christine Pauce, cultivateur

âgée de vingt neuf ans, née à Lagarde département du var le vingt du mois de thermidor an mil sept cent soixante domiciliée à Lagarde département du var fille majeure de Joseph Pauce cultivateur domicilié à Lagarde département du var

et de Marie Arnaud, ménagère ici présente et contractante d'autre part

Les Actes préliminaires sont les publications faites les trois jours de dimanche, vingt et vingt deux janvier, trente mois de ventôse et dépêches qu'il n'y a eu aucune opposition ni empêchement ainsi que mariage d'après le certificat du maire.

Du sieur Pauce, frère de l'épouse, domiciliée de la partie de l'autre part que partie de l'autre part

et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le Mariage concernant les Droits et les devoirs respectifs des Époux.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un Christine, faisant de la partie de l'autre Antoine Thomas Riguier

En présence de Joseph Rostaing domicilié à la garde département du var âgé de trente neuf ans, profession de cultivateur

De Joseph Dominique Manchon domicilié à Lagarde département du var âgé de vingt deux ans profession de cultivateur

De Joseph Michel Burnier domicilié à Lagarde département du var âgé de trente un ans profession de cultivateur

Et de Jean Charles Gaillet domicilié à Lagarde département du var âgé de vingt cinq ans profession de

Après quoi, moi Pierre Jean Maria adjoint de la Mairie de Lagarde, en l'absence de Mr le Maire

faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les témoins et les parties ont déclaré ne savoir écrire.

Mairie de Lagarde — Arrondissement de Gap

Du trente février an mil huit cent vingt-trois, à deux heure du matin

Acte de mariage de Pierre Alexandre Gallier propriétaire, d'abord

âgé de vingt six ans, né à Gap département du var le vingt quatre du mois de septembre an mil (14 Germinal 1797) domicilié à Lagarde département du var fils majeur de feu Jacques Gallier, vivant domicilié à Gap département du var et de Marguerite Blanc ménagère propriétaire et contractante d'une part

Et de Rose Marie Laugier

âgée de vingt huit ans, née à Lagarde le dix du mois de germinal an mil (9 germinal 1794) domiciliée à Lagarde département du var fille majeure de Joseph Laugier cultivateur domicilié à Lagarde département du var et de Anne Marie Gardon d'autre part

Les Actes préliminaires sont les publications faites par nous officier public de la commune de Lagarde les dimanches vingt six, trente un janvier et trente mois de ventôse qu'il n'y a eu aucune opposition ni empêchement ainsi que mariage d'après le certificat du maire du lieu de la naissance de l'épouse, ainsi que l'acte de décès de Jacques Gallier, père de l'époux, et également l'acte de naissance de l'épouse, ainsi que l'acte de décès de Marie Gardon sa mère, et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le Mariage, concernant les Droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un Rose Marie Laugier et l'autre Honoré Alexandre Gallier.

En présence de Jean Genouvier domicilié à Lagarde département du var âgé de trente neuf ans profession de Maréchal

De Simon Millotheny domicilié à la garde département du var âgé de quarante ans profession de Menuisier

De Jean Baptiste Martin domicilié à la garde département du var âgé de quarante ans profession de Cordonnier

Et de Pierre Bonn domicilié à la garde département du var âgé de quarante ans profession de propriétaire

Après quoi, moi Pierre Jean Maria adjoint de la Mairie de Lagarde en l'absence de Mr le Maire

faisant fonctions d'Officier public de l'Etat-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, par les témoins et le père de l'époux et l'autre partie ont déclaré ne savoir.